Bibliothèque et Archives Canada
Library and Archives Canada

Bibliothèque et Archives Canada

2013–2014

Rapport sur les plans et les priorités

L'honorable James Moore, C.P., député
Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

Canada

Table des matières

Message du ministre 1

Section I : Survol de l'organisation 3

Raison d'être 3

Responsabilités 3

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes (AAP) 5

Priorités organisationnelles 6

Analyse des risques 12

Sommaire de la planification 13

Profil des dépenses 16

Budget des dépenses par crédit voté 17

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) 17

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique 18

Résultat stratégique 1.0 : L'information gouvernementale courante est gérée afin d'assurer l'imputabilité du gouvernement 18

Programme 1.1 : Élaboration d'instruments de réglementation et d'outils en tenue de documents 18

Programme 1.2 : Collaboration à la gestion des documents gouvernementaux 19

Faits saillants de la planification 20

Résultat stratégique 2.0 : La mémoire continue du Canada est documentée et disponible pour les générations actuelles et futures 22

Programme 2.1 : Documentation de l'expérience canadienne 22

Faits saillants de la planification 23

Programme 2.2 : Conservation de la mémoire continue 25

Faits saillants de la planification 26

Programme 2.3 : Exploration des ressources documentaires 27

Faits saillants de la planification 28

Programme 3.0 : Services internes 30

Faits saillants de la planification 30

Section III : Renseignements supplémentaires 32

Principales données financières 32

États financiers prospectifs 33

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires 34

Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations 34

Section IV : Autres sujets d'intérêt 35

Coordonnées de la personne-ressource de l'organisation 35

Notes en fin d'ouvrage 36

Message du ministre

Les organismes du portefeuille du ministère du Patrimoine canadien enrichissent la vie des Canadiens de nombreuses façons. Ils mettent à profit les possibilités offertes par la technologie pour préserver et célébrer notre patrimoine et notre culture; ils encouragent la participation des Canadiens à la société et stimulent la créativité, l'innovation et l'économie. En tant qu'organisme du portefeuille, Bibliothèque et Archives Canada (BAC) entend poursuivre ses efforts pour promouvoir les arts, la culture et le patrimoine du Canada.

Depuis 2009, BAC a réalisé des progrès dans la recherche et le développement de nouvelles pratiques en matière de gestion du patrimoine documentaire afin de s'adapter aux réalités de l'environnement numérique. L'année 2013-2014 sera consacrée à la mise en œuvre de ces pratiques.

BAC adoptera une nouvelle approche permettant de mieux évaluer et acquérir des ressources documentaires, telles des publications, du matériel audiovisuel ou encore des œuvres, qui sont pertinentes pour la société canadienne. L'organisme s'efforcera aussi d'accroître le contenu numérique offert aux Canadiens et de faciliter l'accès à sa collection. Enfin, BAC optera pour le format numérique comme principal mode de prestation des services aux Canadiens.

À titre de ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, je vous invite à prendre connaissance du *Rapport sur les plans et les priorités* de 2013-2014 préparé par Bibliothèque et Archives Canada. Ce rapport témoigne de l'engagement de BAC à participer à l'atteinte des objectifs du portefeuille du Patrimoine canadien et du gouvernement du Canada.

L'honorable James Moore, C.P., député

Section I : Survol de l'organisation

Raison d'être

En vertu de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*[i], le mandat de Bibliothèque et Archives Canada consiste à :

- préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations actuelles et futures;
- être une source de savoir permanent accessible à tous, qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada;
- faciliter au Canada la concertation des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir;
- servir de mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions.

Responsabilités

BAC veille d'une part à ce que les ressources documentaires qui attestent des décisions, de l'attribution des ressources et des résultats obtenus par le gouvernement fédéral canadien puissent être mises à la disposition des citoyens. D'autre part, BAC est investie d'une fonction culturelle et sociale par laquelle elle s'engage à fournir aux Canadiens les ressources documentaires qui les aideront à être créatifs, à comprendre la société canadienne, à continuer à bâtir leur identité et à soutenir la démocratie.

Depuis une dizaine d'années, le développement sans cesse croissant des technologies de l'information a profondément remis en question les façons de faire traditionnelles des institutions du patrimoine documentaire. L'information ne se crée, ne circule, ne se gère, ne s'explore et ne s'utilise plus de la même façon que lorsque tout était consigné sur papier ou sur support analogique. Tout en demeurant ancrée dans l'analogique, BAC développe des approches novatrices afin de s'acquitter de son mandat législatif dans un contexte de plus en plus tourné vers le numérique.

Trois piliers sont au cœur des activités quotidiennes de BAC en matière de gestion du patrimoine documentaire :

1. l'évaluation et l'acquisition de ressources documentaires;
2. la préservation de ces ressources;
3. l'accès au patrimoine documentaire.

Évaluation et acquisition de ressources documentaires

Les ressources documentaires acquises et préservées par BAC influencent profondément la manière dont les générations actuelles et futures interprètent et interpréteront leur passé, leur présent et leur avenir. Dans un monde où l'information est surabondante et où elle se crée à une vitesse et avec une facilité jamais égalées, BAC a créé une approche pansociétale qui lui permet d'avoir une représentation claire, actuelle, pertinente et aussi complète que possible de la société canadienne. Grâce à celle-ci,

BAC s'assure de bâtir, de façon collaborative et transparente, un patrimoine documentaire dont les contenus reflètent la société le plus fidèlement possible.

En plus d'acquérir le patrimoine publié du Canada en vertu du *Règlement sur le dépôt légal de publications*[ii] de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, BAC a recours à l'approche pansociétale pour exercer sa responsabilité en matière d'acquisition en acquérant :

- les ressources documentaires du gouvernement du Canada à valeur continue créées par les ministères et organismes de l'administration publique fédérale;
- des ressources documentaires provenant d'autres sources, tant publiées que non publiées, qui sont jugées pertinentes pour les Canadiens.

Préservation

La préservation constitue une responsabilité fondamentale à travers laquelle BAC assure l'intégrité et l'authenticité du patrimoine documentaire dont elle a la garde au profit des générations présentes et futures.

Par le développement et l'utilisation d'infrastructures, d'outils et d'une expertise à la fine pointe de la technologie, BAC :

- entrepose, préserve et protège ses ressources documentaires analogiques et numériques afin d'en prévenir la détérioration et d'en assurer la préservation à long terme;
- s'engage à devenir un dépôt numérique fiable où les ressources documentaires du Canada, numérisées ou directement créées sur support numérique, sont conservées électroniquement tout au long de leur cycle de vie.

Accès au patrimoine documentaire

L'accès au patrimoine documentaire consiste à offrir aux Canadiens la possibilité de repérer et de consulter les documents dont BAC dispose dans les meilleurs délais, et ce, selon divers moyens. BAC utilise pour ce faire des technologies modernes qui aident les Canadiens à explorer leur patrimoine documentaire. BAC fournit également des informations sur ses collections par le biais de son site Web[iii] et des médias sociaux[iv]. Cette approche est essentielle pour aider les Canadiens à découvrir, comprendre et utiliser le contenu qu'ils recherchent.

BAC offre l'accès à ses ressources documentaires en :

- mettant à la disposition des Canadiens des ressources documentaires en format numérique;
- développant des voies d'accès numériques pour accroître l'accessibilité du contenu aux Canadiens;
- continuant à offrir des services sur place au 395, rue Wellington à Ottawa, tout en augmentant l'offre de services en ligne;
- collaborant avec des partenaires afin de fournir ses contenus au plus grand nombre de personnes possible.

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes (AAP)

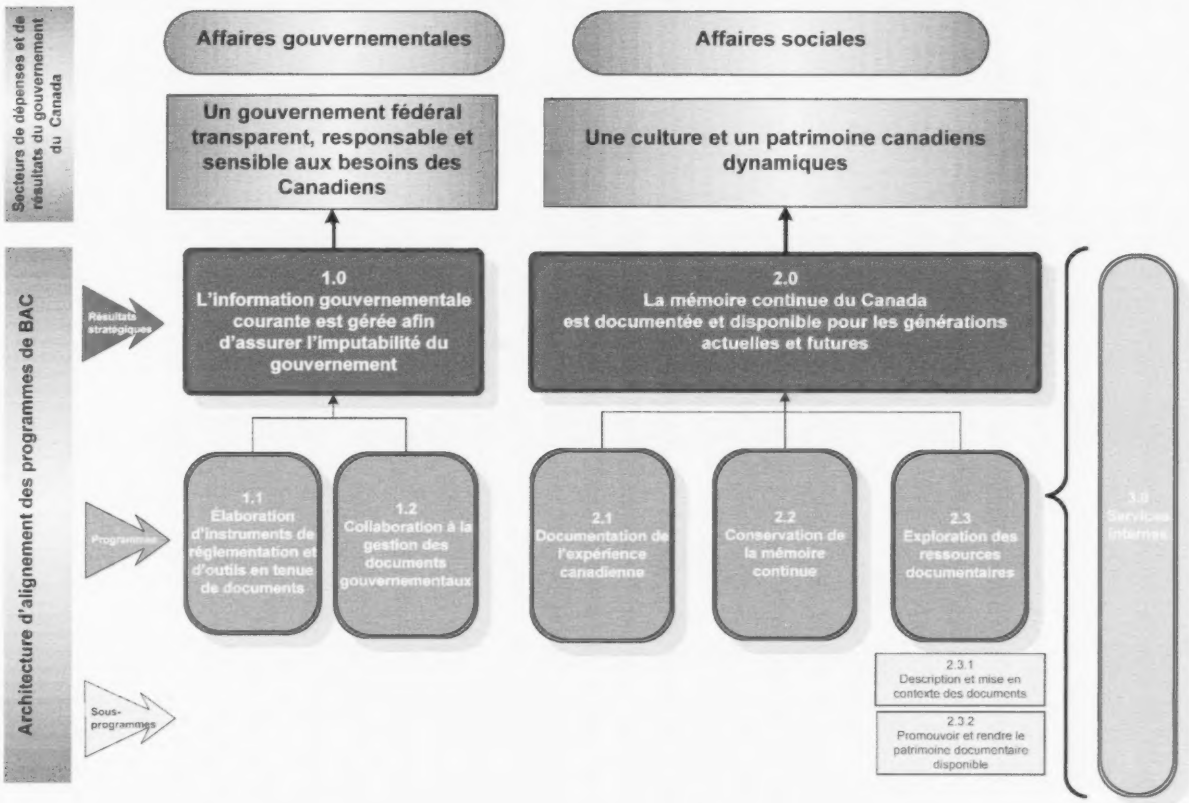

Priorités organisationnelles

Dès la fin de 2009, BAC a entrepris de moderniser ses façons de faire afin de les adapter aux nouvelles réalités de l'environnement numérique et à la façon dont les Canadiens consultent et utilisent l'information. Les changements apportés ont permis à BAC de se recentrer sur son mandat et d'améliorer son modèle d'affaires en l'enrichissant de nouveaux processus de travail étayés par de la recherche de pointe et un cadre institutionnel de politiques.

Si les dernières années ont été marquées par les efforts de réflexion, de recherche et de développement en vue de moderniser BAC afin qu'elle devienne une institution de mémoire du XXI[e] siècle, l'année 2013-2014 sera marquée par la mise en œuvre continue des nouvelles pratiques. L'objectif pour les années à venir sera de produire davantage de résultats tangibles pour les Canadiens en acquérant des contenus pertinents, en assurant une gestion optimale des ressources documentaires afin d'en garantir la préservation et en mettant à la disposition des usagers un maximum de contenu.

Les priorités organisationnelles qui servent d'assise au présent rapport s'appuient sur les fondements établis dans le RPP 2012-2013[v]. Quelques modifications ont toutefois été apportées à leur formulation afin de refléter les progrès accomplis à ce jour :

1. BAC acquiert le patrimoine documentaire canadien en vertu d'une approche pansociétale;
2. BAC poursuit le renforcement de sa capacité à préserver les ressources documentaires en format numérique et analogique;
3. BAC met en œuvre son nouveau modèle d'affaires numérique afin d'améliorer l'accès à ses ressources documentaires;
4. BAC poursuit la mise en place d'une approche collaborative pour relever les défis de la gestion du patrimoine documentaire canadien;
5. BAC se dote de l'infrastructure et des nouvelles compétences requises pour la gestion du patrimoine documentaire du XXI[e] siècle.

Priorité 1	Type[vi]	Résultats stratégiques et programmes
BAC acquiert le patrimoine documentaire canadien en vertu d'une approche pansociétale	Priorité permanente	Résultats stratégiques 1.0 et 2.0 Programmes 1.1, 1.2 et 2.1

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

Dans un monde où la quantité d'information produite croît de façon exponentielle année après année et où sa nature est de plus en plus volatile et éphémère, il est essentiel que BAC mette en œuvre une approche en matière d'acquisition lui permettant de constituer de manière proactive un échantillonnage représentatif du contenu produit par les Canadiens.

L'approche pansociétale est la réponse de BAC face à ce défi de taille. Cette approche transparente, qui se fonde sur un cadre d'analyse intégré de la société canadienne, permettra aux Canadiens de comprendre les décisions de BAC en matière d'évaluation et d'acquisition du patrimoine documentaire. L'approche pansociétale est avant tout axée sur le contenu à valeur continue, sans égard au format (analogique ou numérique), à la forme (publiée ou non) ou à la source (publique ou privée) des ressources documentaires.

Plans en vue de donner suite à la priorité

- Parachèvement du développement et de la mise en œuvre des instruments de politique et des directives liés à l'approche pansociétale.
- Mise en place de portails numériques visant à faciliter le transfert de contenu en format numérique en provenance des éditeurs, des ministères et organismes fédéraux ainsi que des partenaires.
- Poursuite de la mise en œuvre du Programme de disposition et de tenue de documents afin d'aider les ministères et organismes fédéraux dans l'identification et la gestion de leurs documents à valeur opérationnelle et par la suite, pour permettre à BAC d'acquérir les documents gouvernementaux à valeur continue.

Priorité 2	Type	Résultats stratégiques et/ou programmes
BAC poursuit le renforcement de sa capacité à préserver les ressources documentaires en format numérique et analogique.	Priorité déjà établie	Résultat stratégique 2.0 Programme 2.2

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

L'objectif ultime de l'acquisition et de la préservation des ressources documentaires est d'en assurer l'accessibilité à long terme pour que les Canadiens d'aujourd'hui et de demain puissent en bénéficier. Cet objectif s'avère d'autant plus important que l'environnement numérique est en voie de transformer la façon dont les bibliothèques et les archives préservent leur patrimoine documentaire. La fonction de préservation a été réexaminée et repensée sur les bases d'un modèle hybride visant aussi bien à ralentir la dégradation des ressources documentaires analogiques qu'à préserver durablement le volume croissant de contenu en format numérique, malgré l'obsolescence rapide des technologies.

Plans en vue de donner suite à la priorité

- Parachèvement du dépôt numérique fiable visant la réception, l'entreposage, la gestion et l'accès au contenu numérique.
- Numérisation des ressources documentaires en format analogique (matériel audiovisuel et films cinématographiques).
- Déménagement prévu en 2014 d'une partie des ressources documentaires dans un nouvel édifice d'entreposage à haute densité, mieux adapté à la préservation de ce type matériel.

Priorité 3	Type	Résultats stratégiques et programmes
BAC met en œuvre son nouveau modèle d'affaires numérique afin d'améliorer l'accès à ses ressources documentaires.	Priorité déjà établie	Résultat stratégique 2.0 Programme 2.3

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

BAC reconnaît que les technologies de l'information ont modifié la manière dont la vaste majorité des Canadiens explorent, accèdent et utilisent l'information. Afin de pleinement réaliser son mandat d'être une source de savoir permanent accessible à tous dans l'environnement numérique actuel, BAC augmente la présence, la pertinence et la visibilité de son contenu en tirant profit des technologies numériques et de la collaboration avec les utilisateurs et les divers milieux intéressés.

Plans en vue de donner suite à la priorité

- Numérisation et augmentation du contenu numérique accessible aux Canadiens.
- Mise en activité du nouveau modèle de référence pour mieux servir les Canadiens.
- Mise en œuvre d'une nouvelle approche descriptive afin de faciliter la découverte des ressources documentaires dans un environnement numérique.
- Poursuite des préparatifs menant à la célébration du 150e anniversaire du Canada en 2017.

Priorité 4	Type	Résultats stratégiques et/ou programmes
BAC poursuit la mise en place d'une approche collaborative pour relever les défis de la gestion du patrimoine documentaire canadien.	Priorité déjà établie	Résultat stratégique 2.0 Programmes 2.1, 2.2 et 2.3

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

Les institutions du patrimoine documentaire, qui incluent les bibliothèques, archives, musées et autres organisations similaires, font face à des défis communs dus aux changements occasionnés par l'avènement de l'ère de l'information numérique. Afin de tirer le meilleur parti des opportunités et des enjeux engendrés par ces changements, les organisations travaillent de plus en plus étroitement en vue d'exploiter les forces de chacune et d'échanger sur les manières d'innover. BAC et les institutions du patrimoine documentaire bénéficieront d'une collaboration accrue et d'actions concertées dans le but d'améliorer la gestion de la mémoire collective du Canada et de constituer un patrimoine documentaire représentatif de la société canadienne.

Plans en vue de donner suite à la priorité

- Développement d'une approche intégrée pour travailler en collaboration avec divers partenaires et milieux intéressés.
- Développement de nouveaux engagements de collaboration et de partenariats en vue de constituer le patrimoine documentaire du Canada et de le rendre accessible pour l'ensemble des Canadiens.
- Poursuite de la collaboration avec les communautés de pratique et le milieu universitaire pour examiner les enjeux stratégiques et les questions en matière de recherche et définir les compétences de l'avenir en matière de gestion du patrimoine documentaire.

Priorité 5	Type	Résultats stratégiques et/ou programmes
BAC se dote de l'infrastructure et des nouvelles compétences requises pour la gestion du patrimoine documentaire du XXIe siècle.	Priorité déjà établie	Résultats stratégiques 1.0 et 2.0 Programme 3.0 (services internes)

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

Afin de mieux servir les Canadiens pour les générations à venir, BAC doit s'acquitter de son mandat en exploitant pleinement le potentiel offert par les nouvelles technologies numériques. L'atteinte de cet engagement repose non seulement sur la mise en place de technologies de l'information et d'outils habilitants, mais aussi sur le développement de nouvelles compétences qui permettront aux employés de BAC d'opérer dans le monde numérique de manière optimale.

Plans en vue de donner suite à la priorité

- Conception de l'infrastructure technologique qui permettra l'automatisation de certains processus de travail et la réallocation de l'expertise là où la valeur ajoutée sera bénéfique.
- Identification, définition et utilisation du profil de compétences de demain en ce qui a trait à la gestion du patrimoine documentaire dans un environnement numérique.
- Développement d'une stratégie d'infrastructure à long terme adaptée à la technologie numérique et qui permettra de mieux prévoir et répondre aux besoins en matière d'espace.

Analyse des risques

BAC est consciente de l'importance de bien évaluer les risques potentiels lors de toute prise de décision. Le profil de risque organisationnel de BAC identifie quatre risques stratégiques qui ont une incidence directe sur l'atteinte du mandat. Ces quatre risques, de même que les stratégies mises de l'avant pour les atténuer, sont les suivants :

1. Le risque que le patrimoine documentaire essentiel ne soit pas acquis

Considérant la quantité sans cesse croissante d'information créée au moyen des nouvelles technologies de l'information, de même que la rapidité avec laquelle cette même information peut disparaître, BAC court le risque de ne pas acquérir le patrimoine documentaire canadien à valeur continue. En vue d'atténuer ce risque, BAC a développé une approche pansociétale qui lui permettra d'agir de façon proactive aux opportunités d'acquisition du contenu à valeur continue. Une collaboration accrue avec les autres institutions chargées de constituer à leur manière la mémoire collective du Canada permettra de déterminer la mieux placée pour acquérir certaines ressources documentaires convoitées.

2. Le risque que le patrimoine documentaire ne soit pas conservé pour les générations futures

Une fois le matériel acquis, BAC doit garantir l'intégrité physique des documents analogiques et assurer la pérennité du contenu numérique. L'intégrité peut être compromise par divers facteurs de risques comme l'altération causée par le temps, la disparition de l'expertise technique et l'obsolescence des technologies permettant de consulter un format tombé en désuétude. BAC gère ce risque en maintenant l'infrastructure essentielle et le personnel compétent pour conserver ses collections au fil du temps, ainsi qu'en développant une stratégie d'infrastructure à long terme qui lui permettra de prendre des décisions stratégiques pour utiliser ses ressources efficacement afin de satisfaire aux importants besoins en matière de préservation. L'institution poursuivra aussi ses efforts sur la numérisation des ressources documentaires analogiques les plus à risque et sur le développement d'une stratégie numérique visant à assurer la préservation et l'accessibilité à long terme du contenu numérique.

3. Le risque que le patrimoine documentaire ne soit pas accessible aux Canadiens

Les Canadiens s'attendent désormais à consulter le contenu numérique qui les intéresse sans délai et sans intermédiaire. Pour atténuer le risque que le patrimoine documentaire ne soit pas accessible et ainsi répondre aux besoins des Canadiens, BAC opérationnalise un nouveau modèle de service numérique qui lui permettra de mettre davantage de contenu à leur disposition. Ce modèle repose, d'une part, sur le recours à la numérisation et, d'autre part, sur une plus grande acquisition de contenu en format numérique. Une collaboration accrue avec les partenaires du milieu du patrimoine documentaire permettra également de rendre accessible le contenu de BAC sur le site des autres institutions. La mise en œuvre de la nouvelle approche descriptive rendra les processus de repérage et de mise en disponibilité du contenu plus adaptés au contexte numérique.

4. Le risque que les ressources documentaires du gouvernement du Canada ne soient pas gérées adéquatement

L'abondance de l'information créée quotidiennement dans les milieux de travail gouvernementaux constitue un enjeu de taille lorsque vient le temps de repérer les documents qui ont une valeur administrative, juridique ou historique parmi tout le reste. Une saine gestion de l'information gouvernementale est fondamentale pour garantir aux Canadiens la responsabilisation du gouvernement, ainsi que la meilleure utilisation possible de cette information à titre d'actif organisationnel permettant une prise de décision efficace. BAC gère ce risque partagé avec l'ensemble des ministères et organismes fédéraux en développant des instruments de disposition, des outils en tenue de documents et en leur offrant du soutien de manière à ce qu'ils puissent eux-mêmes identifier et gérer leurs ressources documentaires à valeur opérationnelle.

Sommaire de la planification

Ressources financières (dépenses prévues en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
98 346,7	98 346,7	90 239,7	90 012,4

Ressources humaines (Équivalents temps plein — ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
860	860	860

Tableau récapitulatif de la planification (en milliers de dollars)

Résultats stratégiques	Programmes	Dépenses réelles 2010–2011	Dépenses réelles 2011–2012	Dépenses projetées 2012–2013	Dépenses prévues			Cohérence avec les résultats du gouvernement du Canada
					2013–2014	2014–2015	2015–2016	
1.0 - L'information gouvernementale courante est gérée afin d'assurer l'imputabilité du gouvernement	1.1 - Élaboration d'instruments de réglementation et d'outils en tenue de documents	S.O.*	2 437,5	2 507,0	3 060,3	2 977,4	2 968,8	Affaires gouvernementales : un gouvernement fédéral transparent, responsable et sensible aux besoins des Canadiens[vii]
	1.2 - Collaboration à la gestion des documents gouvernementaux	S.O.	8 094,1	6 524,2	7 232,4	7 136,2	7 056,8	
2.0 - La mémoire continue du Canada est documentée et disponible pour les générations actuelles et futures	2.1 - Documentation de l'expérience canadienne	S.O.	11 856,7	14 673,3	14 236,0	14 070,0	13 860,4	Affaires sociales : une culture et un patrimoine canadiens dynamiques[viii]
	2.2 - Conservation de la mémoire continue	S.O.	16 058,2	34 057,4	21 288,2	13 746,5	13 751,7	
	2.3 - Exploration des ressources documentaires	S.O.	36 826,1	31 798,9	29 950,2	29 471,2	29 434,6	
1.0 - Les générations de Canadiens et de Canadiennes actuelles et futures ont accès à leur patrimoine documentaire	1.1 – Gérer la disposition des documents du gouvernement du Canada à valeur continue	10 537,2	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Affaires sociales : une culture et un patrimoine canadiens dynamiques
	1.2 – Gérer le patrimoine documentaire qui présente un intérêt pour le Canada	48 021,2	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
	1.3 – Faire connaître le patrimoine documentaire et le rendre accessible aux fins d'utilisation	20 950,3	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
Total partiel		79 508,7	75 272,6	89 560,8	75 767,1	67 401,3	67 072,3	

*Les mentions *S.O.* résultent des modifications apportées aux résultats stratégiques et à l'architecture d'alignement des programmes de BAC en 2011-2012.

Tableau Sommaire – Planification pour les Services internes (en milliers de dollars)

Programme	Dépenses réelles 2010–2011	Dépenses réelles 2011–2012	Dépenses projetées 2012–2013	Dépenses prévues		
				2013–2014	2014–2015	2015–2016
Services internes	32 357	36 748,8	30 772,5	22 579,6	22 838,4	22 940,1
Total partiel	32 357	36 748, 8	30 772,5	22 579,6	22 838,4	22 940,1

Total du sommaire de la planification (en milliers de dollars)

Résultats stratégiques, programmes et services internes	Dépenses réelles 2010–2011	Dépenses réelles 2011–2012	Dépenses projetées 2012–2013	Dépenses prévues		
				2013–2014	2014–2015	2015–2016
Total	111 865,7	112 021,4	120 333,3	98 346,7	90 239,7	90 012,4

Profil des dépenses

Le financement permanent de BAC diminuera pour se situer à environ 90 millions de dollars d'ici 2014-2015. Cette diminution est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Le transfert de 3,8 millions de dollars à Services partagés Canada (2011-2012);
- Des compressions de 9,6 millions de dollars d'ici 2014-2015 (3,5 millions de dollars pour 2012-2013, 3,1 millions de dollars pour 2013-2014 et 3,0 millions de dollars pour 2014-2015) prévues dans le budget de 2012;
- Le transfert de 2,4 millions de dollars de la part de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) à la suite de la consolidation et de la rationalisation des espaces de BAC.

Les dépenses excédant le financement permanent de BAC sont liées à des projets particuliers pour lesquels BAC a reçu des fonds temporaires. La fluctuation des dépenses est surtout causée par les projets temporaires suivants :

1. Entre 2008–2009 et 2011–2012, BAC a reçu environ 9,4 millions de dollars du ministère du Patrimoine canadien pour soutenir des activités collaboratives visant à favoriser la création de contenu culturel en ligne et d'autres projets de numérisation.

2. Sur une période de trois ans ayant commencé en 2007–2008, BAC a reçu 21,7 millions de dollars pour remplacer des systèmes désuets et acquérir la capacité de gérer les publications électroniques et les documents numériques du gouvernement du Canada.

3. En 2008–2009, BAC a reçu l'autorisation de construire une installation de préservation destinée à protéger le patrimoine documentaire du Canada sur cellulose de nitrate (des négatifs de photographie et des pellicules cinématographiques). BAC a dépensé 7,7 millions de dollars en 2009–2010 et 3,8 millions de dollars en 2010–2011.

4. En 2009–2010, BAC a obtenu l'autorisation de lancer un projet d'aménagement d'une installation d'entreposage des collections dotée d'un système de rayonnages à haute densité. BAC a dépensé 5,6 millions de dollars de 2009-2010 à 2011-2012 et prévoit dépenser 22,8 millions de dollars en 2012-2013 et 5,6 millions de dollars en 2013-2014.

Les deux derniers projets découlent de la partie du mandat de BAC qui consiste à protéger et à préserver le patrimoine documentaire du Canada.

BAC est déterminée à faire preuve de prudence au chapitre des dépenses et à obtenir des résultats mesurables pour les Canadiens. BAC collabore étroitement avec d'autres ministères et partenaires externes pour assurer l'efficacité et l'efficience de ses activités et accroître l'accès à sa collection.

Tendances au chapitre des dépenses ministérielles

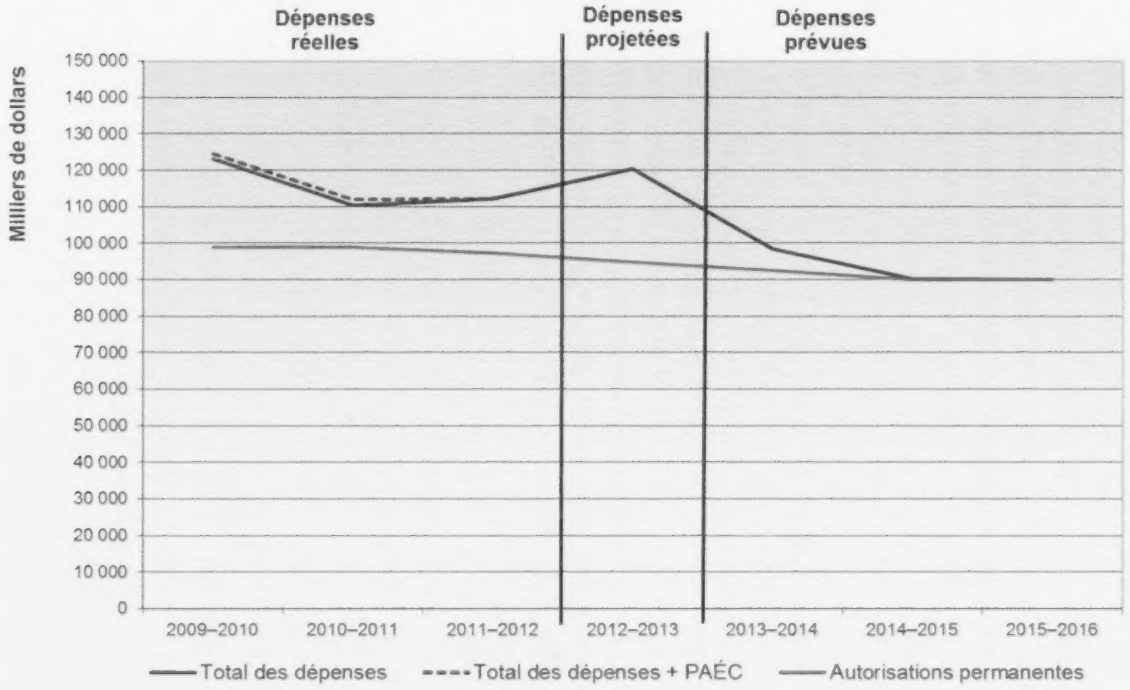

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir plus de renseignements sur les crédits organisationnels de BAC, veuillez consulter le *Budget principal des dépenses de 2013-2014*[ix].

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD)

BAC ne fait pas partie des 27 ministères tenus de présenter une stratégie de développement durable ou de produire des rapports sur leur contribution à la SFDD. L'institution veille toutefois à ce que les effets environnementaux soient pris en considération dans ses processus décisionnels tel que mentionné dans la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*[x].

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique 1.0 : L'information gouvernementale courante est gérée afin d'assurer l'imputabilité du gouvernement

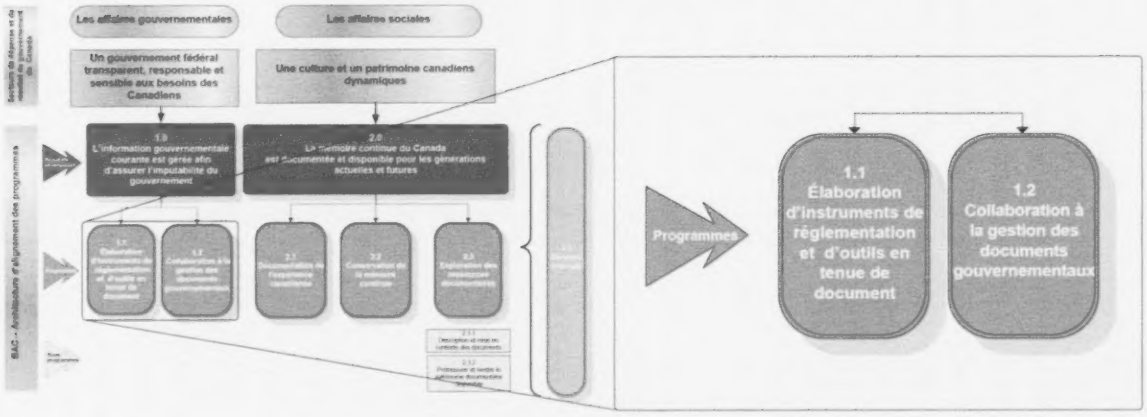

Programme 1.1 : Élaboration d'instruments de réglementation et d'outils en tenue de documents

BAC, en collaboration avec les organismes centraux, les ministères et les organismes du gouvernement fédéral ainsi que d'autres milieux intéressés, joue un rôle de chef de file dans la conception de normes, d'outils et de pratiques exemplaires en gestion de l'information et en tenue de documents. BAC facilite la gestion de l'information dans les institutions du gouvernement fédéral grâce à l'approbation et à l'émission d'autorisations de disposer de documents, et grâce à l'élaboration d'outils, de guides et de lignes directrices qui appuient la mise en œuvre de bonnes pratiques en tenue de documents. De plus, BAC contribue à la préparation de politiques en gestion de l'information en présidant et participant à divers comités intergouvernementaux.

Ressources financières (en milliers de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
3 060,3	3 060,3	2 977,4	2 968,8

Ressources humaines (Équivalents temps plein — ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
30	30	30

Programme Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Un régime de réglementation est en place au sein du gouvernement du Canada et l'information gouvernementale est gérée et conservée ou éliminée adéquatement.	Pourcentage des institutions du gouvernement fédéral qui disposent d'une couverture complète de disposition.	Nouvel indicateur dont le niveau de référence sera établi à la fin de l'année financière 2012-2013.

ET

Programme 1.2 : Collaboration à la gestion des documents gouvernementaux

BAC offre des conseils, du soutien, des services et de la formation aux institutions fédérales afin de les aider à gérer leur information de manière efficace et à se conformer aux exigences de la *Directive sur la tenue de documents*. BAC assume ces fonctions en fournissant des orientations aux organismes nationaux, en présentant des communications lors de conférences, de symposiums ou de forums, ainsi qu'en préparant et en présentant des séances de formation et de sensibilisation. BAC facilite aussi la disposition des documents gouvernementaux en offrant des conseils et du soutien en ce qui a trait à l'entreposage, à la conservation, à la destruction et au transfert de ces documents. De plus, BAC collabore avec les bibliothèques fédérales pour garantir l'accès aux informations pertinentes et ainsi soutenir le travail des décideurs. BAC mène des recherches sur divers sujets d'intérêt pour les bibliothèques fédérales par l'intermédiaire du Consortium des bibliothèques fédérales, tout en préservant l'excellence des services offerts par les bibliothèques du gouvernement canadien. Enfin, BAC contribue de manière importante à rendre accessibles les documents gouvernementaux qui proviennent de différentes institutions et dont la responsabilité lui incombe en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*.

Ressources financières (en milliers de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
7 232,4	7 232,4	7 136,2	7 056,8

Ressources humaines (Équivalents temps plein — ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
103	103	103

Programme Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Capacité accrue et meilleur état de préparation pour gérer efficacement l'information du gouvernement du Canada.	Pourcentage d'institutions du gouvernement fédéral qui sont engagées avec BAC et qui prennent part à des activités de disposition en conformité avec leurs instruments de disposition.	Nouvel indicateur dont le niveau de référence sera établi à la fin de l'année financière 2012-2013.

Faits saillants de la planification

En 2013-2014, BAC poursuit la mise en œuvre de son programme de disposition et de tenue de documents[xi], qui contribue à assurer la responsabilisation de l'administration publique grâce à une gouvernance transparente et à une gestion efficace de l'information. BAC continue à émettre, conformément à la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, des outils en tenue de documents et des instruments de disposition aux institutions fédérales. Ces outils permettront aux organisations de mettre en œuvre de saines pratiques en matière de disposition et de tenue de documents qui les aideront à identifier et à gérer leurs ressources documentaires à valeur opérationnelle.

Une saine tenue de documents contribuera en partie à l'atteinte de la 1ère priorité organisationnelle, puisqu'elle favorisera une meilleure identification de l'information gouvernementale à valeur continue qui doit ultimement être acquise par BAC.

BAC continue à fournir des avis et des conseils aux institutions fédérales afin de leur permettre d'assumer pleinement leur rôle dans la mise en œuvre de la *Directive sur la tenue de documents* et la mise en place du bureau numérique. BAC apporte également sa contribution à l'égard d'organisations nationales et internationales dans le cadre d'initiatives visant à améliorer la tenue de documents.

Principales activités prévues pour 2013–2014

- Simplifier le processus d'évaluation et d'émission des instruments de disposition afin de fournir une couverture de disposition complète pour les 290 institutions fédérales assujetties à la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada* d'ici 2015.
- Poursuivre les négociations avec les institutions fédérales clés non assujetties à la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*.
- Continuer à élaborer des outils génériques en tenue de documents à l'intention des institutions fédérales.
- Continuer à fournir aux institutions fédérales des outils et des conseils en matière de tenue de documents par le biais d'un Portail en tenue de documents et par l'accès aux conseils des experts de BAC.
- Assumer un rôle de leadership dans le cadre d'initiatives pangouvernementales en tenue de documents et en gestion de l'information, telles que :
    - La mise en œuvre d'un Bureau numérique en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). Le projet du Bureau numérique facilitera le respect des normes en tenue de documents grâce à l'utilisation d'outils conviviaux dans un environnement ergonomique. Parmi les avantages découlant de ce projet, mentionnons un accès facile à l'ensemble des ressources documentaires utilisées par les employés, une réduction des coûts d'impression et d'entreposage du papier, de meilleures possibilités de réutilisation de l'information et un accès public plus efficace.
    - Les engagements auprès des Canadiens en matière de *gouvernement ouvert*[xii]. Afin d'accélérer l'accessibilité au matériel qu'elle acquiert, BAC négociera une clause dans chaque nouvelle autorisation de disposition pour que les ministères et organismes transfèrent leurs documents à valeur continue seulement lorsque ceux-ci seront exempts de toute restriction à l'accès.
    - Les stratégies pour lesquelles BAC collaborera avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada en vue d'aider les ministères à fournir les documents d'archives conservés dans la collection de BAC qui sont jugés pertinents pour les travaux de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada[xiii].
    - L'organisation internationale de normalisation. BAC représentera le Canada et participera aux réunions portant sur le développement de normes en gestion de l'information.

Résultat stratégique 2.0 : La mémoire continue du Canada est documentée et disponible pour les générations actuelles et futures

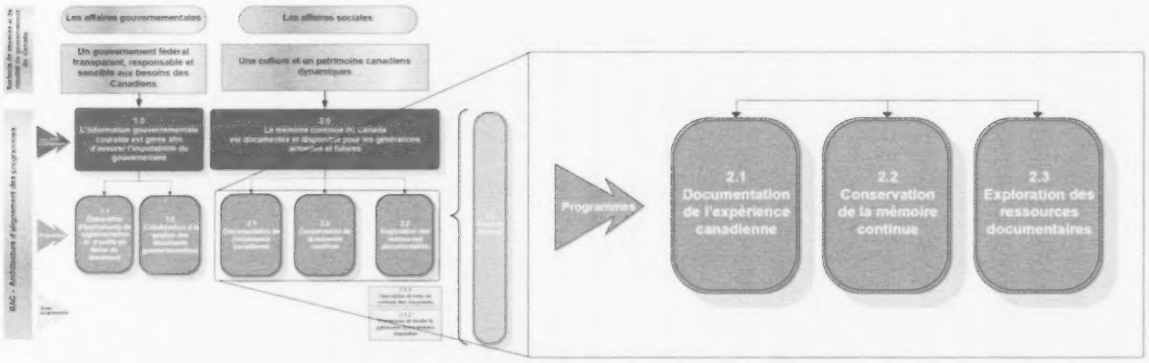

Programme 2.1 : Documentation de l'expérience canadienne

L'un des piliers du mandat de BAC est de faire en sorte que la mémoire continue du Canada reflète la société canadienne et qu'elle soit pertinente pour les générations actuelles et futures. Les ressources documentaires de BAC se composent de documents publiés et non publiés produits dans une variété de formats, tant analogiques que numériques. La majeure partie des acquisitions de BAC s'effectue dans un cadre législatif. Par exemple, en vertu du *Règlement sur le dépôt légal de publications*, les éditeurs canadiens doivent déposer à BAC des exemplaires de chacun des ouvrages qu'ils publient. De même, en vertu de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, les documents gouvernementaux à valeur continue doivent être transférés à BAC dès qu'ils ont perdu leur valeur opérationnelle dans les organismes qui les ont créés. BAC enrichit aussi ses collections en acquérant de manière discrétionnaire des documents qui témoignent le plus fidèlement possible de la société canadienne. Les mécanismes d'acquisition utilisés par BAC pour ce type d'acquisition sont les achats et l'émission de reçus, en échange de fonds considérés d'importance nationale et provenant de personnes ou d'organismes privés.

Pour s'acquitter de son mandat et atteindre les objectifs communs, BAC travaille avec les membres de la communauté du patrimoine documentaire et d'autres partenaires dans le cadre d'un réseau pancanadien. Ce réseau vise à favoriser le partage d'information et une collaboration accrue entre les milieux intéressés sur des enjeux communs liés au développement et à la gestion du patrimoine documentaire canadien. La diversité des expériences et des expertises au sein d'un réseau permettra de renforcer la communauté du patrimoine documentaire dans son ensemble et elle favorisera le développement et la mise en œuvre des solutions requises dans un environnement évoluant rapidement.

Ressources financières (en milliers de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
14 236,0	14 236,0	14 070,0	13 860,4

Ressources humaines (Équivalents temps plein — ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
142	142	142

Programme Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
La collection de BAC est pertinente et représentative de la société canadienne.	Pourcentage des usagers qui considèrent que la collection de BAC est représentative de l'expérience canadienne.	75 % au 31 mars 2015

Faits saillants de la planification

BAC continue d'appliquer son approche pansociétale afin d'étayer de façon rigoureuse ses décisions en matière d'évaluation et d'acquisition du patrimoine documentaire canadien. L'approche pansociétale harmonise les principes archivistiques essentiels avec les nouvelles réalités du monde contemporain, comme la surabondance de l'information disponible et la prépondérance du contenu sur la forme ou le format des ressources documentaires. Cette nouvelle approche intégrée et transparente, fondée sur des données probantes et sur un cadre institutionnel de politiques, permettra à BAC de constituer une collection à la fois analogique et numérique qui sera représentative du Canada du XXI^{e} siècle.

Pour réaliser une tâche aussi complexe, une approche de collaboration continue et concertée est de plus en plus nécessaire. BAC s'affaire avant tout à acquérir le contenu à valeur continue pour la société canadienne, mais s'engage également à travailler en étroite collaboration avec les institutions canadiennes du patrimoine documentaire de façon complémentaire et dans le respect des mandats de chacune.

En 2013-2014, BAC poursuivra l'analyse de sa collection analogique afin d'identifier, à l'aide de l'approche pansociétale, ce qui est d'intérêt et ce qui manque à la collection. Une fois les besoins établis, BAC fera connaître ses intentions d'acquisitions auprès des détenteurs de ressources documentaires, et ce, tant pour les documents en format analogique que numérique.

BAC facilite l'acquisition des documents numériques en mettant en place de nouveaux portails dédiés au transfert des contenus et des données numériques. L'acquisition du matériel d'intérêt produit sur le Web se poursuivra également afin de constituer un patrimoine représentatif des nouveaux moyens de production documentaire.

Principales activités prévues pour 2013–2014

- Finaliser et mettre à jour le cadre, les outils et les instruments de politiques et les directives en matière d'évaluation et d'acquisition.
- Intégrer l'approche pansociétale à toutes les activités discrétionnaires d'évaluation et d'acquisition du patrimoine documentaire.
- Informer les créateurs et les détenteurs de ressources documentaires analogiques et numériques de ce que BAC est intéressée à acquérir.
- Poursuivre le développement d'infrastructures et de procédures visant à faciliter le transfert de ressources documentaires en format numérique en provenance des éditeurs, des ministères et organismes fédéraux et des partenaires.

Programme 2.2 : Conservation de la mémoire continue

BAC gère une vaste collection de documents dans une grande variété de formats, tant numériques qu'analogiques, afin d'en assurer la préservation et l'accessibilité à long terme pour que tous les Canadiens puissent en bénéficier. Les méthodes de préservation, qu'elles soient traditionnelles ou à la fine pointe de la technologie, permettent de préserver à long terme des documents en format analogique ainsi que des documents numériques qui s'avèrent pertinents. La préservation de ces documents comprend l'ensemble des activités de gestion et des stratégies qui garantissent l'intégrité et l'authenticité de la mémoire continue du Canada, ainsi que son accessibilité actuelle et à long terme. Les activités de préservation se répartissent en plusieurs catégories : les activités associées à la gestion physique de la collection, telles que l'entreposage; celles qui concernent la restauration, et qui visent entre autres à prévenir la détérioration des documents et à réparer les dommages déjà subis; et celles liées à la reproduction et aux copies de remplacement, afin de garantir la préservation et l'accessibilité du contenu qui serait autrement trop fragile pour être consulté. Du côté du numérique, des stratégies novatrices sont mises en œuvre pour maintenir l'accès aux documents dont les formats sont obsolètes et pour garantir que les originaux sont protégés adéquatement au moyen de copies et d'un entreposage adéquat.

Ressources financières (en milliers de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
21 288,2	21 288,2	13 746,5	13 751,7

L'écart entre les dépenses prévues pour 2013–2014 et 2014–2015 s'explique principalement par l'aménagement d'un édifice d'entreposage doté d'un système de rayonnages à haute densité dont la construction sera complétée en 2013-14.

Ressources humaines (Équivalents temps plein — ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
90	90	90

Programme Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
La collection de BAC est protégée de manière à en faciliter l'accès pour les générations actuelles et futures.	Proportion de la collection entreposée adéquatement.	45 % Ou 94 % si le déménagement de la collection à l'installation d'entreposage de la collection est complété en 2013-2014.

L'objectif de 45 % sera celui utilisé jusqu'à ce que le déménagement de la collection soit entièrement complété.

Faits saillants de la planification

BAC poursuit ses efforts destinés à garantir l'intégrité physique des ressources documentaires en sa possession et s'assure que tous les types de formats de documents préservés demeurent toujours accessibles malgré l'évolution constante des supports. Pour ce faire, BAC continue son examen approfondi de la collection physique qui lui permet de connaître l'état de conservation des documents et de prendre les mesures de préservation nécessaires. Le développement du plan d'infrastructure à long terme permettra également de prévoir les besoins en infrastructure de façon stratégique.

BAC poursuit activement sa conversion au format numérique en continuant de raffiner le dépôt numérique fiable et en numérisant massivement son contenu grâce à une analyse des risques de désuétude et des occasions de mise en disponibilité.

Principales activités prévues pour 2013–2014

- Mettre en œuvre une stratégie de numérisation des films cinématographiques.
- Poursuivre les travaux en vue de parachever le dépôt numérique fiable afin qu'il soit suffisamment adapté aux divers types de documents parvenant à BAC en format numérique (documents gouvernementaux, livres, art documentaire, etc.).
- Progresser dans la mise en œuvre échelonnée sur 10 ans de la stratégie de migration des enregistrements audiovisuels. Entamée en 2009, cette stratégie vise à résoudre le problème de la désuétude des formats vidéo et audio à risque afin de préserver le contenu et de garantir l'accessibilité à long terme.
- En 2014, déménager des ressources documentaires analogiques dans un nouvel édifice d'entreposage à haute densité situé à Gatineau. Cet édifice regroupera dans une seule installation de pointe des ressources documentaires actuellement entreposées à divers endroits, mais dans des conditions peu optimales. Cinq édifices dans la capitale nationale seront libérés par cette mesure, et l'ensemble de la collection nationale de journaux sera entreposé dans le nouvel édifice, en plus des dossiers des anciens combattants de la Deuxième Grande Guerre.

Programme 2.3 : Exploration des ressources documentaires

Ce programme vise à diffuser les ressources documentaires canadiennes et à les rendre accessibles à toute personne qui s'intéresse au Canada, à sa société ou à son histoire. Pour ce faire, des stratégies sont mises en place afin de permettre aux Canadiens d'accéder plus facilement aux ressources documentaires et d'en accroître l'utilisation par le grand public. En rendant disponibles les ressources documentaires dont lui-même ou d'autres organismes ont la garde, BAC contribue à la création de nouvelles connaissances qui favorisent une meilleure compréhension de la mémoire continue du Canada.

Ressources financières (en milliers de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
29 950,2	29 950,2	29 471,2	29 434,6

Ressources humaines (Équivalents temps plein — ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
325	325	325

Programme Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Les Canadiens sont satisfaits de la qualité du service reçu par le biais du mode de prestation de leur choix.	Pourcentage de satisfaction des usagers avec les services modernisés en ligne.	75 %
Les Canadiens ont accès au patrimoine documentaire du Canada.	Pourcentage d'usagers qui confirment avoir trouvé ce qu'ils cherchaient en ligne.	60 %

Faits saillants de la planification

L'élargissement de l'accès aux collections par la mise en œuvre du nouveau modèle de service numérique constitue une des priorités les plus importantes pour BAC en 2013-2014. Ce nouveau modèle de service vise l'atteinte des objectifs suivants :

- faire en sorte que les Canadiens puissent découvrir, consulter et partager les contenus de BAC;
- soutenir les clients grâce à un accès en libre-service aux contenus, de façon à ce qu'ils puissent utiliser et réutiliser ces contenus, facilitant ainsi la diffusion de nouveaux savoirs;
- rendre les contenus de BAC accessibles par des moyens qui encouragent d'autres organismes à les diffuser auprès de leurs propres usagers;
- mettre l'accent sur le format numérique comme principal mode de prestation des services.

Une des composantes sur laquelle repose ce modèle consiste à accroître, de façon planifiée, la quantité de matériel numérisé mis en ligne sur le site de BAC ou sur ceux de ses partenaires. Cette initiative, liée aux engagements de BAC à l'égard d'un *gouvernement ouvert*, est fondée sur le fait que de nombreuses ressources documentaires prennent de la valeur lorsqu'elles sont réutilisées après avoir été distribuées plus largement. BAC entend ainsi mettre en œuvre une stratégie de numérisation pluriannuelle qui lui permettra de se concentrer sur des projets de numérisation donnant lieu à une quantité importante de contenu en ligne.

Principales activités prévues pour 2013–2014

- Mettre en œuvre une nouvelle approche de description du patrimoine documentaire de BAC mieux adaptée aux besoins des usagers ainsi qu'à l'environnement numérique. Cette approche permettra aux Canadiens d'explorer plus facilement toute l'étendue de la collection à laquelle ils ont accès. Pour soutenir sa mise en œuvre, BAC mettra en place une politique institutionnelle en matière de repérabilité, qui traitera des enjeux reliés à la découverte des ressources, ainsi que les instruments de politique spécifiques requis pour encadrer l'approche.
- Instaurer un nouveau modèle de service de référence qui tirera avantage des nouvelles technologies numériques et qui répondra aux besoins spécialisés des usagers en matière de recherche.
- Augmenter la quantité de matériel numérique offert en ligne grâce à la mise en œuvre d'un plan de numérisation pluriannuel. Un des projets initiaux de ce plan consiste à adopter un nouveau modèle d'accès aux collections fondé sur le libre-service en ligne.
- Continuer d'accroître l'accès en ligne à la collection de BAC au cours des cinq prochaines années, en publiant quelque 160 000 œuvres additionnelles sur le Portail des portraits[xiv]. BAC s'appuiera notamment sur l'aide du public pour parfaire ses descriptions, comme ce fut le cas pour le projet avec les communautés nordiques, *Un visage, un nom*[xv].
- Intensifier la collaboration avec différents partenaires publics et privés (bibliothèques, archives, musées et autres organisations) intéressés à rendre accessible le patrimoine documentaire canadien préservé par BAC.
- Mettre sur pied une nouvelle plateforme collaborative en ligne qui offre aux usagers la possibilité de bonifier le contenu numérique du fond de Sir John A. Macdonald, dans le cadre des préparatifs menant à la célébration du 150e anniversaire du Canada en 2017.

- Initier également la première phase d'une rétrospective en ligne visant à faire valoir le patrimoine documentaire lié à la Première Guerre mondiale. Cette initiative ainsi que la plateforme collaborative en ligne donneront aux Canadiens un accès direct à du contenu provenant de deux périodes importantes dans l'histoire du Canada.
- S'assurer de prendre toutes les mesures nécessaires pour refléter la dualité linguistique canadienne dans tous ces processus, depuis l'acquisition jusqu'à l'accès. C'est notamment en rassemblant et rendant accessibles les ressources documentaires qui reflètent la dualité linguistique du Canada que BAC contribue à promouvoir le développement, la vitalité et la viabilité des communautés de langue officielle en situation minoritaire.
- Collaborer davantage avec les milieux intéressés, afin de faire connaître les trésors que BAC conserve sur les communautés de langues officielles, et les célébrations du 150^{e} anniversaire de la Confédération du Canada, prévues en 2017, illustreront parfaitement cette collaboration. La communauté du patrimoine ainsi que tous les partenaires institutionnels fédéraux seront invités à participer aux célébrations. Grâce à des partenariats, BAC pourra également augmenter le nombre des expositions itinérantes représentant le patrimoine documentaire canadien, sa dualité linguistique et sa diversité.

Programme 3.0 : Services internes

Les services internes comprennent les finances, les ressources humaines, les technologies de l'information, la recherche stratégique et le développement de politiques, les communications internes et externes, la planification et la mesure du rendement, la gestion de projets, la gestion des contrats et des infrastructures, les services de sécurité, la gestion de l'information, la vérification ainsi que l'évaluation.

Ressources financières (en milliers de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
22 579,6	22 579,6	22 838,4	22 940,1

Ressources humaines (Équivalents temps plein — ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
170	170	170

Faits saillants de la planification

Les services internes apportent une contribution essentielle à la réalisation des priorités organisationnelles et des résultats stratégiques de BAC. En 2013-2014, ils soutiendront entièrement le secteur opérationnel dans son objectif de mettre en œuvre ses nouveaux processus d'affaires.

De façon plus spécifique, les services des technologies de l'information (TI) continueront à jouer un rôle clé afin que BAC puisse pleinement exploiter le potentiel offert par les nouvelles technologies numériques. Les TI sont entre autres responsables de développer les nouveaux portails numériques qui faciliteront le transfert du contenu acquis en format numérique.

Confronté aux nouvelles demandes de l'environnement numérique, BAC doit demeurer à l'avant-garde des changements. C'est notamment en s'assurant de développer les nouvelles compétences requises pour la gestion du patrimoine documentaire du XXI^{e} siècle que l'institution compte y parvenir. Un guide d'orientation sera produit à l'intention des nouveaux employés de manière à ce qu'ils soient bien au fait des orientations de BAC et de ses nouvelles façons de faire.

L'atteinte des priorités organisationnelles repose également en grande partie sur le développement d'instruments de politique fondés sur de la recherche de pointe et sur des données probantes. Ces instruments de politique sont cruciaux afin d'assurer une prise de décision éclairée qui guidera de façon

cohérente la mise en œuvre des nouvelles stratégies et procédures mises de l'avant. En 2013-2014, BAC portera ses efforts sur la finalisation et la mise à jour des instruments de politique liés à l'approche pansociétale.

Principales activités prévues pour 2013–2014

- Mettre en œuvre une infrastructure technologique qui permettra l'automatisation de plusieurs opérations et la réallocation de l'expertise là où la valeur ajoutée est la plus optimale.
- S'engager à respecter les nouvelles règles de normalisation des sites Internet[xvi] du SCT visant à assurer une plus grande accessibilité, à faciliter l'emploi et l'interopérabilité des sites Web gouvernementaux. Ces règles veillent notamment à ce que les sites Web du gouvernement du Canada puissent être adaptés aux appareils mobiles et à ce que l'information gouvernementale soit facile à trouver, claire, exacte et à jour.
- Poursuivre la collaboration avec les communautés de pratique et le milieu universitaire pour examiner les enjeux stratégiques et les questions en matière de recherche et pour définir les compétences de l'avenir en matière de gestion du patrimoine documentaire.
- Finaliser et mettre en œuvre la stratégie d'infrastructures à long terme qui permettra de prévoir et de répondre aux besoins en matière d'espace de manière rigoureuse et responsable, tout en tenant compte de la nouvelle réalité numérique.

Section III : Renseignements supplémentaires

Principales données financières

État consolidé prospectif des résultats de fonctionnement et de la situation financière nette du ministère
Pour l'exercice se terminant le 31 mars

(en milliers de dollars)

	Écart ($)	Résultats prévus 2013-2014	Résultats estimatifs 2012-2013
Total des dépenses	(4 392)	152 934	157 326
Total des revenus	(24)	476	500
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	(4 368)	152 458	156 826
Situation financière nette du ministère	4 190	37 544	33 354

La diminution du total des dépenses est principalement attribuable à la variation du financement permanent tel que décrit dans le Profil des dépenses ainsi qu'à la diminution du coût des locaux. Cette dernière variation est liée au déménagement de collections entreposées dans plusieurs édifices vers un seul édifice d'entreposage doté d'un système de rayonnages à haute densité. La variation du coût de fonctionnement net et de la situation financière nette du ministère s'explique par la diminution du total des dépenses.

État consolidé prospectif de la situation financière
Au 31 mars
(en milliers de dollars)

	Écart ($)	Résultats prévus 2013-2014	Résultats estimatifs 2012-2013
Total du passif net	(3 014)	13 365	16 379
Total des actifs financiers nets	1 228	3 956	2 728
Dette nette du ministère	(4 242)	9 409	13 651
Total des actifs non financiers	(52)	46 953	47 005
Position financière nette du ministère	4 190	37 544	33 354

La diminution du passif net est principalement attribuable à une augmentation prévue des créditeurs et charges à payer en 2013-2014 et par la réduction de la provision pour indemnité de départ. À la suite de la ratification de certaines conventions collectives, les employés ont accepté l'élimination de l'indemnité liée à un départ volontaire pour motifs de retraite ou de démission. La diminution anticipée de la provision pour indemnité de départ est attribuable aux employés qui opteront pour l'encaissement de la prestation constituée au cours de l'année 2013-2014.

Quant à l'augmentation des actifs financiers nets, elle est attribuable à l'augmentation du montant à recevoir du Trésor liée à la hausse prévue des créditeurs et charges à payer à la fin de 2013-2014 et mentionnée au paragraphe précédent.

États financiers prospectifs

Les états financiers prospectifs se trouvent sur le site Web de BAC[xvii].

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

La version électronique des tableaux de renseignements supplémentaires du *Rapport sur les plans et les priorités 2013–2014* est offerte sur le site Web de BAC[xviii].

- Écologisation des opérations gouvernementales
- Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles
- Sommaire des dépenses en capital par programme
- Vérifications internes et évaluations à venir (trois prochains exercices)

Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans son rapport intitulé *Dépenses fiscales et évaluations*[xix]. Les mesures fiscales présentées dans le rapport *Dépenses fiscales et évaluations* relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Section IV : Autres sujets d'intérêt

Coordonnées de la personne-ressource de l'organisation

Bibliothèque et Archives Canada
550, boul. de la Cité
Gatineau (Québec) K1A 0N4
Téléphone : 613-996-5115 ou 1-866-578-7777
ATS : 613-992-6969 ou 1-866-299-1699
Télécopieur : 613-995-6274
www.bac-lac.gc.ca

Mark C. Melanson
Directeur général principal et Dirigeant principal des finances
Bibliothèque et Archives Canada
550, boul. de la Cité
Gatineau (Québec) K1A 0N4
Téléphone : 819-934-4627
Télécopieur : 819-934-5262
Courriel : mark.melanson@bac-lac.gc.ca

Notes en fin d'ouvrage

[i] *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/L-7.7/

[ii] *Règlement sur le dépôt légal de publications*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2006-337

[iii] Accueil - Bibliothèque et Archives Canada, www.bac-lac.gc.ca

[iv] Principaux réseaux sociaux utilisés par BAC : Twitter (https://twitter.com/#!/biblioarchives), YouTube (http://www.youtube.com/user/BiblioArchivesCanada/), Facebook (http://www.facebook.com/pages/Biblioth%C3%A8que-et-Archives-Canada/385037108200230) et flickr (http://www.flickr.com/photos/lac-bac/)

[v] Bibliothèque et Archives Canada : Rapport sur les plans et les priorités 2012-2013, www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2012-2013/inst/bal/bal00-fra.asp

[vi] Les différents types de priorités sont les suivants : priorité **déjà établie** – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; priorité **permanente** – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le rapport; priorité **nouvelle** – établie au cours de l'exercice visé dans le RPP ou le RMR.

[vii] Descripteurs des secteurs de résultats du gouvernement du Canada, Affaires gouvernementales : http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/descript-fra.aspx#bm04

[viii] Descripteurs des secteurs de résultats du gouvernement du Canada, Affaires sociales : http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/descript-fra.aspx#bm02

[ix] Budget principal des dépenses de 2013–2014 : http://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/esp-pbc/me-bpd-fra.asp

[x] Agence canadienne d'évaluation environnementale, *La Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*, http://www.ceaa-acee.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=B3186435-1

[xi] Programme de disposition et de tenue de documents, http://www.bac-lac.gc.ca/fra/programme-disposition-tenue-documents/Pages/programme-disposition-tenue-documents.aspx

[xii] Gouvernement ouvert, http://www.ouvert.gc.ca/index-fra.asp

[xiii] La Commission de vérité et réconciliation, http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/index.php?p=15

[xiv] Portail des portraits, http://www.bac-lac.gc.ca/fra/portail-portraits/Pages/portail-portraits.aspx

[xv] *Un visage, un nom*, http://www.collectionscanada.gc.ca/inuit/index-f.html

[xvi] Normes Web pour le gouvernement du Canada, http://www.tbs-sct.gc.ca/clf2-nsi2/index-fra.asp

[xvii] États financiers prospectifs de BAC: http://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/rapport-plans-priorites/rpp-2013-2014/Pages/etats-financiers-prospectifs-2013-2014.aspx

[xviii] RPP 2013-2014 - Tableaux de renseignements supplémentaires, http://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/rapport-plans-priorites/rpp-2013-2014/Pages/tableaux-renseignements-supplementaires.aspx

[xix] Dépenses fiscales du gouvernement du Canada, http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp